



Département du Rhône
Commune de Montrottier

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

En exercice : 14
Présents : 12
Votants : 13

L'an **DEUX MILLE VINGT-TROIS**
Le **DIX JUILLET**

Le Conseil municipal de la commune de Montrottier dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Michel GOUGET, Maire

Date de la convocation du conseil municipal : **3 juillet 2023**

Etaient présents : Michel GOUGET, Véronique CROZET, Michel VIANNAY, Laura JOURNET, Jean-François POISSON, Bernard CHAVEROT, Catherine DUNAUD-MARMOZ, Evelyne PANISSET, Irène CHAMBE, Lydie LAURENT, Régis COQUET, Myriam RAYNARD.

Membre absent excusé ayant donné pouvoir : Bernard BOUCHET donne pouvoir à Michel VIANNAY.

Membre absent : Jean-Paul FARJOT.

Secrétaire de séance : Véronique CROZET.

2023-36

Mise en vente d'un appartement et d'un terrain appartenant au domaine privé communal.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de bien vouloir l'autoriser à engager l'ensemble des démarches préalables à la vente de deux biens appartenant au domaine privé communal, à savoir :

- Un appartement de 95 m², dans la continuité du départ des locataires. Cet appartement, situé au-dessus des locaux occupés par la Poste, fait partie d'un tènement immobilier situé sur la parcelle cadastrée AR n°10. La Commune sera accompagnée par une agence immobilière et devra donc s'acquitter des frais afférents. Une fois vendu, ce tènement devra être constitué en copropriété ;
- Une parcelle de terrain constructible située sur la parcelle cadastrée AR n°9 d'une contenance de 366 m² adjacente au tènement immobilier précité.

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé, et après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager l'ensemble des démarches préalables à la vente d'un appartement de 95 m² désigné ci-avant, faisant partie d'un tènement immobilier situé sur la parcelle cadastrée AR n°10, **à la majorité des membres présents ou représentés, et dans les conditions suivantes :**
Pour : 12,
Contre : 1 (Mme Irène CHAMBE),
Abstention : 0 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager l'ensemble des démarches préalables à la vente d'une parcelle de terrain constructible située sur la parcelle cadastrée AR n°9 d'une contenance de 366 m², **à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

**Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme au registre**

Le Maire,

Michel GOUGET



La secrétaire de séance,

Véronique CROZET

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and curves, positioned below the name Véronique Crozet.

Le Maire, Michel GOUGET, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en préfecture le :

De sa publication sur le site internet de la commune le :

Mairie de Montrottier – Tel 04 74 70 13 07 - Fax 04 74 70 20 39
Email : mairie@montrottier.fr

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20230710-DE2023-36-DE
Date de télétransmission : 14/07/2023
Date de réception préfecture : 14/07/2023